



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2502 468

Le 17 mars 2025

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques liées à la cybersécurité*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 20 février 2025, visant à obtenir diverses informations liées aux fraudes en lien avec la cybersécurité [cyberfraudes], plus précisément :

1. *Quelle tranche d'âge est le plus victime de tentative de fraude (cyberfraude);*
2. *Les jeunes (18-34) sont-ils de plus en plus victimes de fraudes;*
3. *Quel moyen de communication est le plus utilisé par les fraudeurs (texto, téléphone, courriel, etc.);*
4. *Combien de cas de fraudes (les particuliers) ont été déclarés au Québec dans les dernières années (années à préciser selon vos données);*
5. *Combien de cas de fraudes (les entreprises) ont été déclarés au Québec dans les dernières années (années à préciser selon vos données);*

En ce qui a trait aux fraudes qui sont des cyberfraudes, nos systèmes ne permettent pas d'isoler lesdites données, et ce, au sens des articles 1 et 15 de la *Loi sur l'accès*. À cet effet, nous vous invitons à consulter la réponse transmise le 24 octobre 2023 dans le cadre d'une autre demande d'accès à l'information. Celle-ci est diffusée sur le site Internet de la Sûreté du Québec, dont le lien est mentionné ci-dessous :

<https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/10/2023-10-24-stats-plaintes-deposees-cyber.pdf>

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi cités ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Original signé

Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels